



**AVIS PUBLIC  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION N° 22-06-0495**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) à l'égard de la propriété sise au 79 et 81, chemin des Chenaux :

AVIS est, par les présentes, donné que :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 juin 2022, le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion a adopté le premier projet de résolution n° 22-06-0495 intitulé :

**Adoption de premier projet de résolution / PPCMOI / 79 et 81, chemin des Chenaux / Hébergement touristique à court terme / Lot 1 676 203 / Zone H1-241 / CCU n° 22-05-45**

ayant pour objet de permettre la location à court terme du logement principal et du logement secondaire à titre d'usage accessoire à l'habitation alors que la réglementation le prohibe à l'intérieur de la zone H1-241 (Règlement de zonage n° 1275, Annexe 1, grille des usages et normes de la zone H1-241).

2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de résolution aura lieu le 20 juin 2022, à 19 h en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, située au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion.
3. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera ledit projet de résolution et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Le projet de résolution n° 22-06-0495 contient une disposition susceptible d'approbation référendaire des personnes habiles à voter.
5. Ce projet de résolution peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

Pour toute question relative au projet de résolution visé par le présent avis, veuillez vous adresser au:

- Service du greffe et des affaires juridiques si celle-ci est en lien avec la procédure d'adoption et d'entrée en vigueur ou la consultation publique;
- Service du développement et de l'aménagement du territoire si celle-ci est en lien avec la localisation des zones, l'objet du règlement ou ses impacts.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de juin 2022.

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)

Plan – Zones concernées et contigües

